

Motion donnée au CA du 28/02/2008

Nous refusons de participer au vote pour approuver ou non la répartition de cette dotation horaire globale de misère. En effet cette DHG est extrêmement insuffisante pour un collège ZEP, dans un département où même les inspecteurs généraux dénonçaient la faiblesse des résultats scolaires par rapport au reste du pays. Il nous manque 56 heures pour pouvoir fonctionner dans de bonnes conditions soit l'équivalent d'une 4^e et d'une 3^e supplémentaires. Les effectifs pour ces deux niveaux sont prévus à plus de 27 par l'Inspection Académique.

Ces chiffres déjà élevés ne correspondent pas aux effectifs réels, et ne prennent pas en compte les nouvelles inscriptions possibles.

Au nom de l'égalité des chances pour la réussite de nos élèves, nous ne pouvons accepter cette dotation qui contraindrait les élèves à travailler dans des classes surchargées, qui ne nous permettrait pas d'assurer la totalité des heures d'enseignement inscrites dans les textes et nous obligerait à supprimer les dispositifs de soutien mis en place dans notre projet d'établissement.

De plus cette dotation pénalise les enseignants qui avec cette restriction budgétaire vont devoir faire des compléments de service dans d'autres établissements.

Les enseignants et les parents d'élèves du collège J. Prévert de Migennes.